

Strasbourg, le 5 octobre 2026

Appel à projets solidarité sur les territoires

« Jeunes de l'Aide Sociale à l'Enfance : Construire un avenir meilleur » : la Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale lance un nouvel appel à projets consacré à l'enfance protégée doté d'une enveloppe de 3 millions d'euros

La Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale lance son quatrième appel à projets, dédié cette année aux enfants et aux jeunes de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), intitulé « Jeunes de l'Aide Sociale à l'Enfance : Construire un avenir meilleur ». Cet appel à projets vise à soutenir des structures qui agissent au sein des territoires auprès de l'enfance protégée.

Alors que la situation sociale est de plus en plus préoccupante en France, le dispositif de l'Aide Sociale à l'Enfance fait lui aussi face à de nombreux défis : hausse du nombre de mesures de protection, faible attractivité des métiers, inégalités entre les Départements dans l'application des lois, etc. Autant d'enjeux qui viennent fragiliser le dispositif de l'ASE et augmenter les besoins.

En 2025, près de 400 000 mineurs et jeunes majeurs faisaient l'objet d'un accompagnement de l'Aide Sociale à l'Enfance. Face aux nombreux défis rencontrés par le dispositif de l'ASE, la Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale décide d'agir, en lançant un nouvel appel à projets visant à soutenir des actions locales en faveur des jeunes protégés.

*« Grâce au Dividende sociétal de Crédit Mutuel Alliance Fédérale, la fondation a lancé son Programme national pour l'enfance défavorisée en 2025. Cet appel à projet vient compléter cet engagement en soutenant des projets consacrés aux jeunes protégés par l'Aide Sociale à l'Enfance et aux difficultés auxquelles ils sont confrontés. Avec cet appel à projets, nous souhaitons agir sur une urgence sociale en nous engageant auprès de celles et ceux qui contribuent à l'amélioration des conditions de vie des jeunes aux parcours de vie difficiles. », déclare **Daniel Baal**, Président de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.*

L'enfance défavorisée : un enjeu au cœur des actions de la fondation

La Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale lançait en mai 2025 son Programme national pour l'enfance défavorisée, un engagement exceptionnel mobilisant une coalition d'acteurs majeurs de la solidarité autour de 3 priorités : l'hébergement d'urgence des enfants et de leurs familles, l'accès aux soins et aux besoins fondamentaux et l'accès aux droits.

Avec ce nouvel appel à projets, la fondation souhaite poursuivre son engagement en faveur de l'enfance et entend soutenir des projets locaux en faveur de l'enfance protégée.

Les projets éligibles

Cet appel à projets est destiné à tous les organismes à but non lucratif (associations, fondations, etc.) qui œuvrent pour les enfants concernés par une mesure de protection de l'ASE et qui contribuent, par leur action, à l'amélioration générale de leurs conditions de vie, et/ou qui visent à accompagner ces enfants au-delà de 18 ans et jusqu'à leurs 25 ans, afin de limiter les sorties sèches de l'institution.

Le calendrier de l'appel à projets

- 5 octobre : lancement de l'appel à projets
- Du 5 octobre au 29 novembre : dépôt des dossiers de candidature complétés
- Du 30 novembre au 18 janvier 2027 : phase de pré-sélection
- Du 19 janvier à avril 2027 : phase d'instruction des projets
- Juin 2027 : annonce des lauréats

Tous les dossiers seront étudiés et les structures qui souhaitent candidater sont invitées à envoyer leur dossier [En cliquant ici](#)

Contacts Presse

Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale : Christophe Salmon, délégué général - fondation-af@creditmutuel.fr
Crédit Mutuel Alliance Fédérale : Relations presse - 03 88 14 84 00 - com-alliancefederale@creditmutuel.fr

À propos de la Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale

Créée en 2021, la Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale soutient des projets d'intérêt général sur deux domaines d'intervention : l'Environnement et les Territoires. Elle accompagne des initiatives qui rayonnent sur l'ensemble du territoire français ou des actions à dimension nationale qui luttent contre le réchauffement climatique et ses impacts sur la santé ou qui favorisent l'inclusion sociale.

Abrutée par la Fondation de France, la Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale est la preuve d'un mutualisme efficace où s'exprime toute la force du collectif du groupe, en cohérence avec son statut d'entreprise à mission. Grâce à la mise en œuvre du dividende sociétal, les ambitions de la Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale permettent d'accompagner des projets de transformation ambitieux, dans la durée, pour construire un monde plus juste et plus durable.

Plus d'informations sur fondation.creditmutuelalliancefederale.fr et sur [LinkedIn](#).

À propos de Crédit Mutuel Alliance Fédérale

Bancassureur de premier plan en France avec 82 000 collaborateurs au service de près de 33 millions de clients, Crédit Mutuel Alliance Fédérale propose une offre multiservice à une clientèle de particuliers, de professionnels de proximité et entreprises de toutes tailles, via plus de 4 000 points de vente.

Crédit Mutuel Alliance Fédérale, première banque à avoir adopté le statut d'entreprise à mission, regroupe les caisses de Crédit Mutuel des fédérations Centre Est Europe (Strasbourg), Sud-Est (Lyon), Ile-de-France (Paris), Savoie-Mont Blanc (Annecy), Midi-Atlantique (Toulouse), Loire-Atlantique et Centre Ouest (Nantes), Centre (Orléans), Normandie (Caen), Dauphiné-Vivaraire (Valence), Méditerranéen (Marseille), Anjou (Angers), Massif Central (Clermont-Ferrand), Antilles-Guyane (Fort-de-France) et Nord Europe (Lille).

Crédit Mutuel Alliance Fédérale regroupe également la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel, la Banque Fédérative du Crédit Mutuel (BFCM) et l'ensemble de ses filiales, notamment le CIC, Euro-Information, les Assurances du Crédit Mutuel (ACM), TARGOBANK, OLB, Cofidis, Beobank en Belgique, la Banque Européenne du Crédit Mutuel (BECM), la Banque Transatlantique, Banque de Luxembourg et Homiris.

Plus d'informations sur creditmutuel.fr/alliancefederale.

